
COLLÈGE : AUTOUR D'UN THÈME – COLLÈGE : AUTOUR D'UN THÈME

Mouvement dans le dictionnaire

par Jean JOURDAIN
Collège Jean Rostand - 45000 Orléans

Il peut être intéressant d'utiliser les définitions des dictionnaires non seulement lors d'enquêtes ou de recherches personnelles, mais aussi pour introduire un cours.

L'exemple retenu montre comment il est possible d'introduire la notion de mouvement à partir de la définition du dictionnaire. Deux possibilités : soit le professeur fait rechercher la définition du mot «mouvement» par les élèves, à la maison, soit il la donne en début de cours.

DÉFINITION TROUVÉE DANS UN DICTIONNAIRE «PETIT LAROUSSE»

«État d'un corps dont la position, par rapport à un point fixe, change continuellement».

Une discussion s'instaure alors et permet de faire émerger les questions à se poser afin de pouvoir «parler du mouvement d'un corps» en s'appuyant sur les différentes parties de la phrase :

Où le corps se trouve-t-il ? (à partir du mot «position»).

Quand le corps s'y trouve-t-il ? (à partir de «change continuellement»).

L'expression «par rapport à un point fixe» permet d'introduire la notion de «relativité» du mouvement. Pour répondre aux questions «*où ?*» et «*quand ?*» il faut se donner un repère d'espace et un repère de temps. Ensuite, les élèves ajoutent souvent la question «*comment le corps est-il arrivé là ?*» - ce qui permet d'introduire la notion de **trajectoire** - et la question «*pourquoi ?*» - ce qui permettra d'introduire les **actions mécaniques** dans le chapitre suivant du programme.

Il est alors possible de donner la définition trouvée dans un **dictionnaire Petit Robert**, plus «scientifique» que la précédente :

«Changement de position dans l'espace, en fonction du temps, par rapport à un système de référence».